

Fin d'un permis de recherches d'hydrocarbures : le gouvernement accusé de double jeu

20 février 2020



Jeudi 20 février, Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique, et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, ont annoncé avoir refusé de prolonger le permis de recherches d'hydrocarbures de « *Juan de Nova Maritime Profond* », situé au large des îles Éparses, dans le canal du Mozambique.

À la suite de la loi du 30 décembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures, « *il n'y aura donc plus en France de forage d'hydrocarbures en mer* », ont assuré les ministres dans un communiqué.

Mais, cette annonce suscite le courroux des Amis de la Terre : « *On assiste encore une fois à l'écologie double-face du gouvernement. Aujourd'hui, ils annoncent le refus de prolonger un permis de recherche au large des îles Éparses. Demain [vendredi 21 février, le ministre des Affaires étrangères] Jean Yves Le Drian se déplace au Mozambique pour défendre les intérêts de l'industrie fossile française, soutenue financièrement par la puissance publique afin d'explorer de très larges réserves de gaz et amorcer une nouvelle bombe climatique.* »

L'association a publié une étude [sur les projets gaziers au Mozambique](#).

En mars 2019, le Mozambique [a été ravagé par un très puissant cyclone](#).

Par ailleurs, à propos de forage, le 6 janvier dernier, Élisabeth Borne et Bruno Le Maire [ont décidé de prolonger](#) le permis exclusif de recherches d'hydrocarbures de Mios (Gironde) jusqu'au 24 octobre 2023.

- **Source** : *Reporterre*
- **Photo** :] [C. Morison \(Pixabay\)](#) (CC0)

Lire aussi : [BD-La loi sur les hydrocarbures est adoptée sans panache](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brève](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Fin-d-un-permis-de-recherches-d-hydrocarbures-le-gouvernement-accuse-de-double-jeu>